



AGENCE VIAL & ROSSI
Ingénierie - Urbanisme - Paysage - Géomètres Experts
Siège social: 4 rue du Président Coty 73200 ALBERTVILLE
Tel.: 04.79.37.61.75 - Fax: 04.79.37.63.67
Agence de Bozel: Rue Emile Machet - 73350 BOZEL - Tel. 04.79.08.44.07



Référence: 15-007

PLU

Plan Local d'Urbanisme

SAINT-MARCEL

DEPARTEMENT DE LA SAVOIE

4.2 REGLEMENT GRAPHIQUE

4.2.4 Secteur de Montmagny

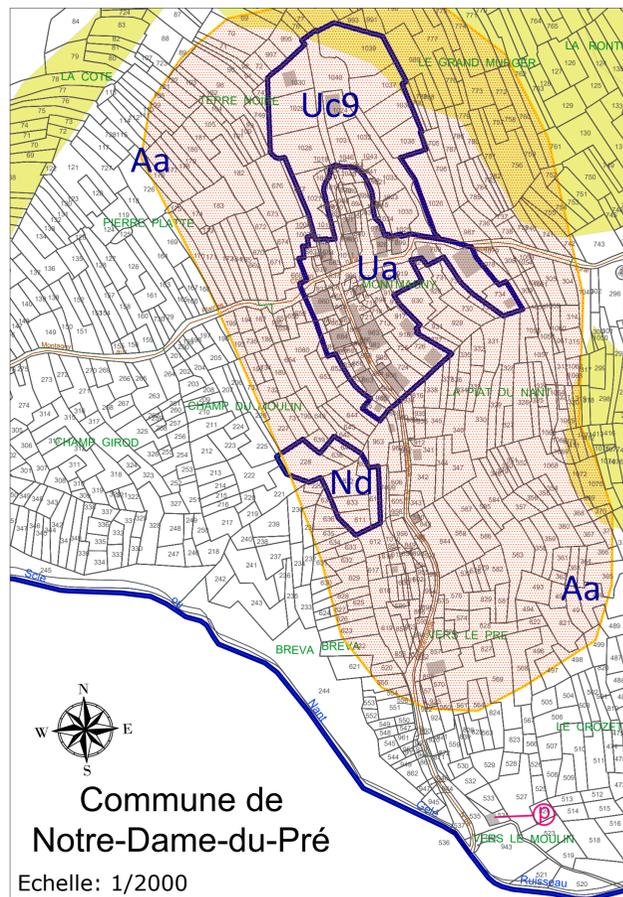
Echelle: 1/2000

DOSSIER D'APPROBATION

Vu pour être annexé à la délibération du conseil municipal du 17 septembre 2018

LEGENDE

U ZONES URBAINES	
	Ua Secteur urbanisé ancien dense
	Ub Secteur urbanisé "récent" dense
	Uc Secteur d'urbanisation récente moins dense
	Uj Secteur de jardins potagers
	Ue Secteur destiné aux activités économiques artisanales et industrielles
	Uea Secteur destiné aux activités économiques artisanales
	Uei Secteur destiné aux activités économiques industrielles
Indice "z": Risque technologique, naturel ou d'inondation particulièrement fort limitant considérablement les possibilités d'urbanisation	
AU ZONES A URBANISER	
Secteur suffisamment équipé - à urbaniser indicé	
	AUb Secteur destiné prioritairement à l'habitat de forte à moyenne densité
	AUc Secteur destiné prioritairement à l'habitat de moyenne densité
A ZONES AGRICOLES	
	Aa Secteur destiné à la protection des terres agricoles et du paysage
	Ab Secteur agricole dans lequel les constructions et installations nécessaires aux activités agricoles peuvent trouver place
N ZONES NATURELLES	
	N Secteur naturel
	Nc Secteur naturel traversé par une canalisation
	Nd Secteur de dépôt de déchets inertes
	Ne et Nep Secteur où se trouve une activité économique (indice "p": sol pollué)
	Nj Secteur naturel occupé par des jardins potagers
	NL Secteur destiné aux sports et loisirs
	Np Secteur pollué ou potentiellement pollué (BASOL et BASIAS)
	Nef Espace de fonctionnalité de la zone humide
	Nzh Zone humide



INDICES ET SECTEURS

	d	Bâtiment pouvant changer de destination
	F	Bâtiment d'exploitation agricole impliquant les distances d'éloignement réciproque
	P	Bâtiment patrimonial
		Périmètre concerné par une OAP
		Tracé de principe d'une voie verte à créer (article L.151-38 du code de l'urbanisme)
		Axe bruyant et bande d'isolation acoustique
		Corridor biologique
		Pelouse sèche

Prise en compte des risques

	Périmètre concerné par le PPRN (Plan de Prévention des Risques Naturels)
	Périmètre concerné par le PPRI (Plan de Prévention des Risques d'Inondation)
	Périmètre concerné par le PPRT (Plan de Prévention des Risques Technologiques)
	Périmètre concerné par l'étude complémentaire des risques naturels

DIVERS

	Bâtiment inexistant (à titre indicatif)
--	---